

Certaines situations rendent compliquée la prise de rendez-vous chez un médecin: horaires de travail décalés, injoignabilité du professionnel, liste d'attente longue de plusieurs mois...

Votre médecin n'est pas joignable? Vous avez des difficultés à trouver un spécialiste près de chez vous?

VOUS AVEZ UNE QUESTION OU SIMPLEMENT BESOIN D'ÊTRE RASSURÉ(E)?

La téléconsultation est un service permettant de mettre en relation à tout moment un professionnel de santé et un patient dans le cadre d'une consultation réalisée à distance et allant jusqu'à l'émission d'une ordonnance si le médecin l'estime nécessaire.



Près de deux tiers des Français ont déjà dû renoncer à des soins, soit pour des raisons économiques, soit à cause de la difficulté à obtenir une consultation dans un délai raisonnable.



UN SERVICE INCLUS DANS VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ!

Parce que les déserts médicaux et le renoncement aux soins font parti de nos priorités, nous mettons à disposition de nos adhérents un service de téléconsultation accessible:



N'importe où: depuis votre salon, votre lieu de travail ou de vacances, en France comme à l'étranger.



> 7j/7 et 24h/24: à tout moment du jour ou de la nuit, y compris le week end, les jours fériés, ou pendant les périodes de congés de votre médecin habituel.



Depuis tous vos supports: ordinateur, tablette, smarphone! Il vous suffit d'avoir une connexion internet pour pouvoir accéder à ce service.



> Par visio (avec ou sans caméra) ou en chat: c'est vous qui choisissez!



> En illimité: pour vous accompagner au moindre doute aue vous pourriez rencontrer!



> Sans reste à charge, ni frais à avancer: ce service est intégralement pris en charge par Harmonie Mutuelle.



> En toute confidentialité: secret médical et données confidentielles entièrement sécurisées!



COMMENT Y ACCÉDER?

Connectez-vous sur votre appli mobile Harmonie & Moi, ou depuis votre Espace perso sur harmonie-mutuelle.fr, rubrique « Mes services » puis « Téléconsultation ».











le mode d'échange: visio (avec ou sans caméra) ou chat





votre téléconsultation en médecine générale ou spécialité*





avec un médecin en toute confidentialité.



votre ordonnance si des médicaments ou des analyses sont prescrits.

À tout moment, retrouvez le compte-rendu du médecin dans votre dossier (à partir de votre Espace perso ou appli mobile, rubrique « Mes services » puis « Téléconsultation ».)